

CLÔTURE DES EGIP :

Protocole et mascarade à des années lumières des attentes des personnels

Depuis le lancement des EGIP en Mai 2025, les personnels travaillant en SPIP ont exprimé ce que de manière bien légitime ils attendent de leur administration de rattachement : des moyens, repositionner les SPIP au cœur de leurs missions essentielles et reconnaître l'investissement des personnels de chaque corps travaillant en SPIP.

Pour la CGT IP et les personnels, il était inenquérable que ces EGIP ne se concluent par d'autres recommandations que :

- ✓ **Attribuer des moyens humains et matériels indispensables** à l'exercice de leurs missions et notamment un plan de recrutement massif. **Aucune création de poste n'a été décidée depuis 4 ans**, conduisant à dénombrer pas moins de 1000 postes manquants tous corps confondus, et asphyxiant ainsi les services face à une population prise en charge en constante augmentation ;
- ✓ Respecter et valoriser les missions statutaires propres à chaque corps exerçant en SPIP ;
- ✓ Respecter le mandat judiciaire qui fonde l'intervention des SPIP en les replaçant aux côtés des magistrats mandants au lieu de prôner la confiscation par l'AP des attributions des JAP ;
- ✓ Redonner du sens à l'intervention en mettant fin au dévoiement sécuritaire des missions par un glissement d'une obligation de moyens à une obligation de résultats ;
- ✓ Recentrer les SPIP sur les missions statutaires d'accompagnement et de contrôle aux fins de favoriser la prévention de la récidive par leur intervention socio-éducative.
- ✓ Fin de l'inflation pénale. Chaque GDS y va de sa réforme toujours plus populiste et dénuée d'intérêt pour les professionnels et les personnes prises en charge. Ces empilements de lois resteront sans résultat tant que l'échelle des peines ne sera pas repensée et qu'une réelle peine de probation décorrélée de l'emprisonnement ne sera pas instituée.

Toutefois, lors de la clôture des États Généraux qui s'est déroulée le 13 Février 2026, la mission des EGIP a remis au GDS un rapport contenant 15 recommandations. Le garde des Sceaux en retient 4 comme étant prioritaires :

- L'expérimentation du pré et du post-sentenciel en vue de « renforcer » la place des SPIP avant, pendant et après le jugement.
- Recourir à l'IA au sein de Ministère de la justice
- La création d'un comité scientifique pour évaluer les politiques pénitentiaires et judiciaires : mesurer le risque de récidive, la dangerosité, les enjeux liés aux victimes
- L'élaboration d'un référentiel national concernant la prise en charge des victimes

Le garde des Sceaux reconnaît le caractère régalien des SPIP qui ne peut mener à bien ses missions sans renfort RH supplémentaires, allant jusqu'à reconnaître officiellement le millier de postes manquants de fonctionnaires titulaires.

Si ces éléments pouvaient laisser croire à un début de reconnaissance des personnels travaillant en SPIP, la CGT IP a entendu l'ensemble des mots prononcés. Et les inquiétudes restent entières.

Dans un échange où le lobby des associations concurrentielles a pris toute sa place pour ne pas amputer les moyens budgétaires qui leur sont donnés malgré des résultats plus que mitigés, notre administration n'entend reconnaître un caractère régalien au SPIP que sur des missions d'évaluation du risque, d'élaboration de plan d'accompagnement et d'orientations. Les associations auraient donc vocation à récupérer le travail d'accompagnement social et donc au final, le réel mandat judiciaire. **Ça sent le réchauffé puisque c'est ce que fait la DAP depuis 20 ans !**

Pour quels résultats ? Aucun mais ne vous méprenez pas c'est juste qu'on n'est pas allé encore assez loin pour que ça marche...

C'est à partir de là, qu'une nouvelle fois, la CGT IP a définitivement constaté chaque recommandation contenue dans le rapport, chaque axe relevé par le Ministre comme étant prioritaire, chacune des 3 tables rondes de clôture soigneusement mises en scène, n'était qu'un nouvel outil au service de la trahison des personnels des SPIP. La DAP a instrumentalisé ces EGIP pour recycler des orientations qui échouent depuis plus de 20 ans et que les personnels et leurs représentant.es ont toujours rejeté avec force, y compris par des manifestations d'envergure.

D'ailleurs, si la CGT IP a pu se saisir d'une opportunité d'intervention après l'ouverture de la cérémonie par le garde des Sceaux pour rappeler les réelles attentes des personnels, ce n'est sûrement pas un hasard si tout échange et tout débat, pourtant prévu à l'ordre du jour a ensuite disparu au détriment du seul déroulé « des priorités » et de la définition des SPIP par la DGAP :

- Évaluation structurée des personnes prises en charge uniquement à travers le risque et le modèle RBR ;
- Création d'un outil d'évaluation à la française basée pour eux sur des dizaines années d'études scientifiques qui érigent l'outil actuariel et prédictif comme la clé incontestable de la réussite des missions
- Prise en charge collective des personnes suivies au travers du seul prisme de développement de programmes de prise en charge tels que « CHANGES » et le « PROGRAMME D'ALTERNATIVE AUX VIOLENCES »
- Création d'une structure nationale de réflexion criminologique... **Un criminonOS à ronger pour les férus de pensée magique !**

Car oui, les VRP d'outils et de programmes ont donc de beaux jours devant eux. Canadiens ou français, ne soyez pas refroidis par les échecs de la recherche action PREVA et de son sacro-saint LSCMI, des epic fails des programmes PARCOURS, ADAPT, REPERES, ADERES et leurs rejets par les professionnels... La DAP sera toujours un débouché financier pour vos produits clés en main. Nos petits gestionnaires de flux qui font office de direction au plus haut niveau de notre administration en redemandent manifestement encore plus.

En bref aucun mot sur le social, sur les causes de la délinquance, sur les dispositifs d'insertion, sur l'accès toujours plus difficile de nos usagers aux services publics, sur l'extension du filet pénal, aucune remise en question de ces politiques menées depuis 20 ans dans les SPIP. La seule éclaircie aurait pu être une peine autonome de probation. Encore raté... manifestement, pour ceux-là, ce n'est pas une priorité.

La CGT IP communiquera sur le rapport dès que nous aurons l'honneur de nous le voir enfin transmis. Il est toutefois d'ores et déjà manifeste que le déni de réalité est porté au rang de politique publique.

Face à une telle dénégation des identités professionnelles, des missions et de la voix des personnels, la CGT IP a fait le choix de quitter cette pseudo-cérémonie avant la fin des tables rondes ! Tant pis pour le cocktail...

Les personnels peuvent compter sur la CGT IP pour continuer d'apporter du réel dans ce grand délire collectif qui n'a que trop duré ! Des moyens pour les SPIP, pas des outils ou des programmes au rabais.

Montreuil,
le 17 février 2026